

PARC ÉOLIEN Les citoyens de Charrat et Saxon se prononceront le 9 février prochain sur le projet d'implantation de quatre nouvelles machines. Questions croisées au président de ValEole et à la chef de file des opposants.

Ils soufflent le chaud et le froid!

PASCAL GUEX ET CHARLES MÉROZ

D'ici au 9 février prochain, les citoyennes et citoyens des communes de Charrat et de Saxon auront à se prononcer sur le plan d'aménagement détaillé intercommunal «Parc éolien du Grand Chavalard» et son règlement,

BERNARD TROILLET

Président de ValEole SA

1 Nous sommes en plein débat démocratique. Les assemblées primaires ont permis de présenter le projet aux citoyens il y a quelques semaines, le débat a lieu dans les médias, mais il se déroule aussi sur les réseaux sociaux et dans l'espace public. Cette effervescence est nécessaire. C'est la première fois que des citoyens valaisans auront à se prononcer sur l'énergie éolienne, l'enjeu est important.

2 Un encouragement bien sûr, car la proportion d'opposants du cru est faible, la plupart d'entre eux provenait de Fully, Collonges et même d'ailleurs (Vaud, Genève, etc.). Certains, venus de l'extérieur, semblent vouloir décider pour ceux qui sont directement concernés, leur dire ce qu'ils doivent faire. Ça sent le «déjà vécu»! Je pense que les Charratins et les Saxonins, qui vivent avec l'éolienne Adonis depuis plus d'un an, ont pu prendre la mesure de sa présence. Ils sont les mieux placés pour décider pour leur avenir.

3 Il ne me surprend pas. Les énergies renouvelables, ça n'est plus «une affaire d'écolos», mais de bon sens. Quant à l'impact sur le bien-être, l'éolienne de Charrat a été implantée dans le respect le plus strict des normes en vigueur. Lorsque le vent souffle, on n'entend pas les éoliennes, mais le vent! Vous pensez sincèrement que nous installerions des éoliennes au milieu des vergers si nous pensions que la population alentours allait en souffrir? ValEole appartient aux communes! Elles sont maîtresses de ce projet de parc éolien.

4 Ce n'est pas une affaire de chiffres, mais une question de fond: la Suisse a prévu de sortir du nucléaire à moyen terme, la planète entière est dans cette démarche. Le Valais a tout pour bien faire, l'eau, le soleil, le vent. Jean-Michel Cina parle de «terre d'énergies». Les citoyens décideront s'ils veulent faire confiance à leurs autorités ou céder à la peur instillée par les opposants.

5 Chez les opposants, la mauvaise foi est permanente, preuve en est la tricherie délibérée sur leurs photomontages où la taille et la position des éoliennes sont erronées. Leur seul véritable argument est celui du paysage, mais il est subjectif. Une éolienne est-elle belle? Nous sommes nombreux à y répondre oui. Des goûts et des couleurs... En revanche, qu'on ne me dise pas «qu'on va les avoir sous les yeux en permanence». Les

tels que mis à l'enquête publique le 12 avril 2013 et adaptés selon les décisions des conseils municipaux sur les oppositions.

La Société ValEole SA a déjà érigé sur le ter-

ritoire communal charratins une éolienne baptisée «Adonis». C'était en juillet 2012. Le 12 avril dernier, un plan d'aménagement détaillé prévoyant l'implantation de quatre éoliennes supplémentaires – deux à Charrat et deux à Saxon – a été mis à l'enquête publique, générant 330 oppositions. Suite aux séances

de conciliation organisées en octobre 2013 et en application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, les conseils communaux de Charrat et Saxon ont traité et rejeté toutes les oppositions, sauf celles du WWF et de Pro Natura qui ont été partiellement admises. Moyennant certaines adaptations. ◉

FLORENCE LATTION-RICHARD

Présidente de l'APPCR

1 Les citoyens qui prennent le temps d'analyser les arguments de l'Association de protection du paysage du coude du Rhône sont convaincus rapidement que le NON est la seule réponse raisonnable à ce PAD. Et ils sont de plus en plus nombreux. La présence de ces énormes machines industrielles dans le paysage de cette belle région est une hérésie et la population en prend conscience.

2 Ces 330 oppositions ont été un formidable encouragement. L'APPCR a, dans le même temps, connu un très net développement du nombre de ses membres. Autant d'oppositions n'est pas courant et démontre, s'il le fallait encore, que ce plan d'aménagement détaillé n'est pas plébiscité par la population.

3 Quelque 70% des gens questionnés résident entre 1,5 km et 5 km des éoliennes et 30% n'ont pas vu sur elles. Peut-on extrapoler cette situation à celle de la vallée du Rhône, large de 3 km, avec quantités d'habitations à moins d'un km des éoliennes? Les voisins d'Adonis vous donneront une autre réponse! Par ailleurs, cette étude précise aussi que 10% des riverains interrogés sont intéressés financièrement dans les parcs éoliens; cette participation est regrettable.

4 Le nombre d'éoliennes industrielles que les promoteurs veulent installer dans la région de Charrat-Saxon. Le paysage de cette région va subir une mutation extrêmement importante. Il n'aura plus rien à

voir avec ce que nous connaissons actuellement. La région va se métamorphoser en zone industrielle et perdra ainsi une bonne partie de son attrait. Les éoliennes deviendront le paysage.

5 La citation: «l'argent ne fait pas le bonheur» prend ici tout son sens. Bon nombre de riverains auront leur cadre de vie durement touché et pas seulement ceux qui seront à proximité immédiate. Alors, espérons que le paysage, le cadre de

vie et le plaisir de vivre et travailler dans cette région ne succombent pas aux arguments fallacieux que sont le spectre de Tchernobyl, l'autonomie en électricité et les entrées financières correspondant à seulement 2% des recettes des communes concernées. C'est le moment de prouver que l'argent ne peut pas tout acheter.

6 Ce parc éolien n'est absolument pas une nécessité pour sortir du nucléaire. Nous devons, avant tout, tous faire des efforts pour réduire notre consommation et axer le développement des énergies renouvelables sur des ressources qui ne prêteront pas le cadre de vie de toute une population. Les inconvénients sont disproportionnés par rapport au peu d'énergie que ce parc produira. Si l'éolien a un avenir en Suisse, ce n'est pas à proximité des habitations qu'il a sa place.

7 L'APPCR n'a pris aucune décision sur la suite de ses actions. Nous comptons sur le bon sens des citoyens pour refuser ce plan d'aménagement détaillé. Les autorités pourront se concentrer à nouveau sur des projets énergétiques qui suscitent l'engouement de la population. ◉

QUESTIONS

1 Dans douze jours, les urnes auront rendu leur verdict. Quel est aujourd'hui votre sentiment?

2 En avril 2013, la mise à l'enquête publique du PAD du parc éolien avait suscité 330 oppositions au total, dont 137 à Charrat et à Saxon. Ce qui représente un peu plus de 2% de la population des deux communes. Avec le recul, ce chiffre constitue-t-il un encouragement ou une déception...

3 Une récente étude de l'Office fédéral de l'énergie a fait ressortir que la majorité (78%) des riverains d'un parc éolien en Suisse est favorable à l'énergie éolienne. Une proportion comparable (76%) juge même nulle ou faible l'impact des éoliennes sur le bien-être. Que vous inspire ce constat?

4 Depuis que le débat a été lancé, anti- et pro-éoliens se déchirent sur les chiffres. S'il fallait n'en citer qu'un seul pour faire pencher la balance de votre côté, quel serait-il?

5 Entre les arguments émotionnels et financiers de la démarche en cours, lesquels sont le plus à même de marquer les esprits?

6 Quel message souhaitez-vous adresser aux sceptiques qui hésitent encore à glisser un oui ou un non dans l'urne?

7 Si le oui – si le non – l'emporte le 9 février, mettez-vous personnellement un terme à l'action menée dans le cadre de ce projet d'installation d'un parc éolien dans la plaine du Rhône?



POUR

CONTRE